



## Parlement francophone bruxellois

(Assemblée de la Commission communautaire française)

### Séance plénière

---

**Vendredi 13 février 2026 – 9h30**

**Rue du Lombard, 69 – Salle des séances plénieress du Parlement bruxellois**

#### Ordre du jour

##### 1. Communications

##### 2. Examen des projets et des propositions

- 2.1. Proposition de résolution visant à accélérer et renforcer l'efficacité de la formation professionnelle en Région de Bruxelles-Capitale afin de faire de la formation un levier d'accès direct à l'emploi déposée par M. Gaëtan Van Goidsenhoven, M. Olivier Willocx, Mme Angelina Chan, Mme Ludivine de Magnanville Esteve, Mme Aline Godfrin et M. Sadik Köksal  
doc. 51 (2025-2026) n° 1 (*pour mémoire*)

Rapporteur/Rapporteuse : à désigner  
Discussion générale  
Application de l'article 64.1 ou 65.2 du Règlement

- 2.2. Proposition de résolution relative à la création d'un statut social protecteur pour les aidants proches déposée par Mme Farida Tahar, M. Soulaimane El Mokadem, M. Kalvin Soiresse Njall et Mme Cécile Vainsel  
doc.54 (2025-2026) n° 1 (*pour mémoire*)

Proposition de résolution visant à une meilleure prise en charge pour les aidants proches déposée par Mme Aurélie Czekalski  
doc. 56 (2025-2026) n° 1 (*pour mémoire*)

- Rapporteur/Rapporteuse : à désigner
- Discussion générale conjointe
- Application de l'article 64.1 ou 65.2 du Règlement

### **3. Interpellations**

- 3.1. de Mme Joëlle Maison adressée à M. Rudi Vervoort, ministre en charge de la Politique d'aide aux personnes handicapées, concernant le vieillissement des personnes et travailleurs en situation de handicap

### **4. Questions orales**

- 4.1. de M. Jamal Ikazban adressée à Mme Barbara Trachte, ministre-présidente en charge de la Promotion de la santé, et à M. Alain Maron, ministre en charge de la Santé, concernant la stratégie interfédérale 2022-2028 pour une génération sans tabac
- 4.2. de M. Mohamed Ouriaghli adressée à Mme Barbara Trachte, ministre-présidente en charge de la Coordination de la politique du Collège et de la Famille, et à M. Alain Maron, ministre en charge de la Santé, concernant les violences sexistes et la santé mentale des femmes engagées dans la sphère publique : rôle de la Commission communautaire française
- 4.3. de Mme Sofia Bennani adressée à M. Rudi Vervoort, ministre en charge du Transport scolaire, concernant la géolocalisation annoncée, la joignabilité des services et le respect des engagements (Transport scolaire)
- 4.4. de Mme Fadila Laanan adressée à M. Rudi Vervoort, ministre en charge de la Culture, concernant l'avenir des musées à Bruxelles
- 4.5. de M. Kalvin Soiresse Njall adressée à M. Rudi Vervoort, ministre en charge de la Politique d'aide aux personnes handicapées, et à M. Bernard Clerfayt, ministre en charge de la Formation professionnelle, concernant l'obligation bruxelloise d'alternative au numérique pour les personnes handicapées et l'accessibilité des services d'aide
- 4.6. de M. Mohamed Ouriaghli adressée à M. Alain Maron, ministre en charge de l'Action sociale et de la Santé, concernant l'accès à l'accompagnement psycho-social des victimes de traite
- 4.7. de M. Mohamed Ouriaghli adressée à M. Alain Maron, ministre en charge de l'Action sociale et de la Santé, concernant la continuité des parcours d'accompagnement des jeunes en errance
- 4.8. de M. Ibrahim Dönmez adressée à M. Alain Maron, ministre en charge de la Santé, concernant les soins palliatifs à domicile à Bruxelles
- 4.9. de M. Soulaïmane El Mokadem adressée à Mme Nawal Ben Hamou, ministre en charge des Infrastructures sportives, concernant les conséquences des mesures de l'Arizona sur les clubs sportifs Bruxellois

### **5. Question(s) d'actualité**

*(Conformément à l'article 89.4 du Règlement, les questions d'actualité doivent parvenir à la présidence au plus tard à 9h30)*

fixée(s) à 12h30.

## **6. Élection hors assemblée**

À partir de 12h30, à l'issue des questions d'actualité.

- 6.1. Désignation d'un représentant du Parlement francophone bruxellois au sein de l'Assemblée générale d'un centre culturel conventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Commission communautaire française

## **7. Vote**

des points dont la discussion est terminée, à partir de 12h30.

Les membres sont priés de se munir des documents qui leur ont été adressés (ceux-ci peuvent être consultés sur le site internet du Parlement dans la mesure de leur disponibilité).

Toute information complémentaire peut être obtenue au 02.504 96.21